

Des territoires finistériens à multi facettes

De Brest Métropole Océane, la plus peuplée et la plus jeune à la communauté de communes des Monts d'Arrée, la moins peuplée et la plus âgée, les intercommunalités finistériennes présentent des caractéristiques très variées. Leurs profils dépendent notamment de leur proximité des agglomérations et de la mer. La proportion importante d'emplois situés à Brest Métropole Océane et Quimper Communauté, 44 % de l'emploi finistérien, structure le département. Depuis quarante ans, le dynamisme démographique se confirme dans les communautés de communes en périphérie de ces agglomérations. Le sud quimpérois, et à degré moindre le Pays d'Iroise, attirent également des jeunes retraités. Ces deux intercommunalités offrent un parc de résidences secondaires notable avec pour conséquence des pertes en espaces agricoles et naturels. Les territoires sensiblement plus éloignés attirent aujourd'hui des jeunes actifs aux revenus plus modestes. Ils bénéficient de la généralisation de la mobilité et ont aussi développé des emplois endogènes. Ce sont des territoires en transition. Douze territoires dits en fragilité ont une population plus vieillissante que la moyenne départementale. Les nouveaux résidents de ces intercommunalités sont aussi plus âgés, mais ils contribuent à l'évolution positive de la population entre 1999 et 2006. Comme les territoires en transition, des pôles d'emploi y sont implantés et l'emploi industriel est souvent structuré autour de l'agroalimentaire. Les territoires les plus en déclin sont ceux du Cap Sizun et des Monts d'Arrée. Décroissance démographique, vieillissement de la population et absence de développement d'emplois, excepté dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées, les caractérisent.

L'évolution démographique du Finistère entre 1999 et 2006 est positivement modérée (+ 0,5 % par an), mais supérieure aux années antérieures (+ 0,2 % par an entre 1982 et 1999). Elle combine

mouvements migratoires favorables et vieillissement de la population. Les dynamiques territoriales sont cependant diverses. Les soldes naturels restent négatifs dans les intercommunalités à dominante rurale. Le

solde migratoire négatif à Brest Métropole Océane témoigne de l'étalement urbain et de l'attrait de la périphérie urbaine ; celui élevé dans le Pays Fouesnantais confirme l'attrait du littoral sud.

Brest et Quimper, les deux pôles d'emploi structurants du département

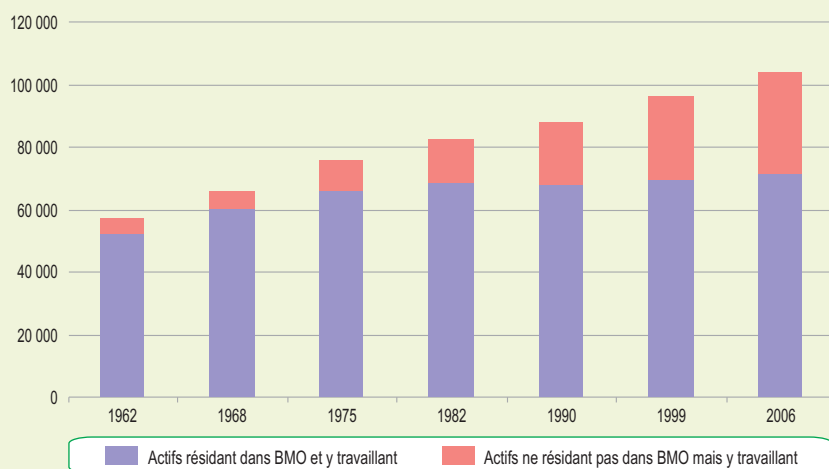
Avec respectivement 210 000 et 86 000 habitants, Brest Métropole Océane et Quimper Communauté se distinguent des autres intercommunalités par le nombre important de leurs résidents et une densité de population plus élevée. À elles deux, elles représentent le tiers de la population du département. Ces deux agglomé-

rations structurent fortement le territoire finistérien. En effet, 44 % des actifs finistériens y travaillent. Plus de 32 000 actifs n'habitant pas Brest Métropole Océane y travaillent et 20 000 actifs viennent travailler dans Quimper Communauté. Depuis 1975, le nombre d'actifs résidant et travaillant dans ces intercommunalités a peu progressé (+ 0,2 % en

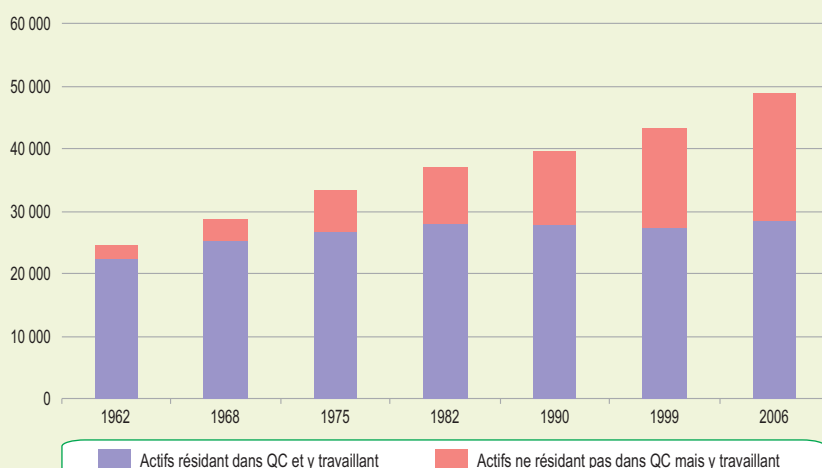
moyenne annuelle). C'est le nombre d'actifs réalisant des déplacements domicile-travail vers ces agglomérations qui a fortement augmenté. Ainsi, sur la dernière période 1999-2006, leur nombre a progressé au rythme annuel de 2,9 % (+ 830 actifs) vers Brest Métropole Océane et de 3,7 % (+ 650 actifs) vers Quimper Communauté.

Toujours plus d'actifs résidant à l'extérieur des agglomérations

Lieu de résidence des actifs travaillant dans Brest Métropole Océane (BMO)



Lieu de résidence des actifs travaillant dans Quimper Communauté (QC)



Source : Insee, recensements de la population

Le rythme d'évolution de la population est différencié dans ces deux agglomérations. Soutenue avant 1975 dans les deux zones, l'évolution est presque nulle depuis dans l'agglomération brestoïse, alors qu'elle continue de progresser à un rythme modéré au sein de Quimper Communauté. Sur la période 1999-2006, la population de Brest Métropole Océane a même décliné (baisse annuelle de 0,2 % et solde migratoire négatif de 0,6 %). Dans Quimper Communauté, la population a augmenté au même rythme que celle du département (+ 0,5 % par an), avec un solde naturel et un solde migratoire positifs. Une proportion de jeunes de 18 à 24 ans relativement élevée réside dans Brest Métropole Océane, et dans une moindre mesure sur Quimper Communauté, respectivement 14 % et 9 %, contre 6 % dans le reste du Finistère. Les migrations résidentielles concernent particulièrement cette tranche d'âge. En 2006, parmi les habitants de Brest Métropole Océane qui n'y résidaient pas cinq ans auparavant, 37 % sont des adultes de moins de 25 ans, dont 71 % sont inscrits dans un établissement d'enseignement. Dans ces intercommunalités urbaines, plus de 4 ménages sur 10 sont des personnes seules, contre 1 ménage sur 3 dans le reste du département.

Les revenus par unité de consommation des ménages sont en moyenne plus élevés que pour l'ensemble du département, mais les inégalités sont plus prononcées : plus de revenus modestes et plus de hauts revenus. La part de cadres et professions intermédiaires relativement aux ouvriers et employés et le niveau des salaires sont plus élevés que la moyenne départementale.

Périurbains et côtiers : les territoires attractifs du département

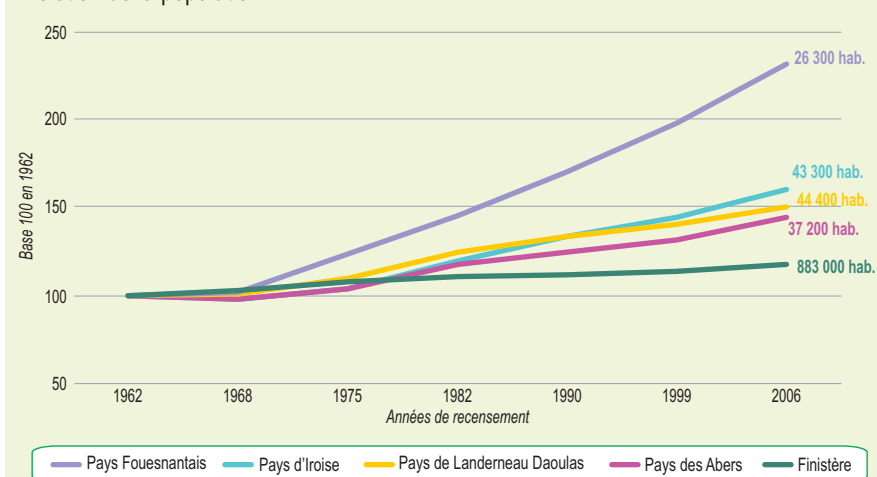
Territoires essentiellement périurbains du pourtour immédiat de Brest Métropole Océane et Quimper Communauté avec une façade en bord de mer, les intercommunalités des Pays de Landerneau Daoulas, d'Iroise, des Abers et Fouesnantais sont les zones les plus attractives du Finistère. La densité de population dans ces territoires est relativement élevée, plus particulièrement dans le Pays Fouesnantais (202 habitants au km²). Au sein de ces intercommunalités, les communes périurbaines littorales ont des densités de population plus élevées que les communes périurbaines qui ne sont pas en bord de mer : respectivement 153 et 108 habitants au km² en moyenne. Ces territoires bénéficient d'une démographie dynamique, grâce à l'arrivée de familles dont les membres sont plutôt jeunes. L'augmentation du nombre de jeunes de moins de 20 ans dans le département, + 1 400 entre 1999 et 2006, a bien profité à ces territoires : Pays des Abers (+ 900), Pays d'Iroise (+ 700), Pays Fouesnantais (+ 700) et Pays de Landerneau Daoulas (+ 600). Mais le nombre de jeunes a baissé dans les territoires urbains : Brest Métropole Océane, Quimper Communauté et Morlaix Communauté notamment. Dans les trois intercommunalités jouxtant Brest Métropole Océane, un quart de la population a moins de 18 ans, et un quart des ménages sont constitués de couples biactifs avec enfant(s). Depuis 40 ans, le Pays Fouesnantais se distingue par des taux d'évolution de population et de migration les plus élevés du département. Sa population a ainsi plus que doublé durant cette période, avec des taux annuels supérieurs à 2 %. Il attire à la fois des ménages actifs et des ménages de retraités. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas du Pays d'Iroise.

Deux fois plus de constructions neuves que dans l'ensemble du département

L'intensité des constructions de logements accompagne le dynamisme démographique

Une démographie dynamique depuis 40 ans dans les quatre territoires périurbains et côtiers

Évolution de la population



Source : Insee, recensements de la population

Lecture : depuis 1968, les quatre territoires périurbains et côtiers du Finistère ont gagné régulièrement de la population. La population du Pays de Landerneau Daoulas, 44 400 habitants en 2006 a crû de 50 % entre 1962 et 2006. Parmi les autres territoires finistériens, seul Quimper Communauté (non représentée dans ce graphique), a une dynamique démographique similaire, mais plus modérée sur la dernière période.

de ces territoires. En dehors du Pays de Landerneau Daoulas où elle s'élève à 14 %, la part des logements commencés entre 1999 et 2006 dans ces espaces relativement au stock de logements de 1999 est quasiment le double de celle du département : entre 18 % et 20 %, contre 11 % en moyenne dans le Finistère. Les logements peuvent avoir aussi une vocation saisonnière. Dans le Pays d'Iroise, et surtout dans le Pays Fouesnantais, la part des résidences secondaires se situe à un niveau très nettement supérieur à la moyenne départementale. Par conséquent, dans le Pays Fouesnantais, la part des sols artificialisés est supérieure à celle de Quimper Communauté, alors que la densité de population est pourtant inférieure d'un tiers.

Tous ces espaces ont une fonction résidentielle dominante. Trois quarts des actifs travaillent en dehors de leur commune de

résidence. L'utilisation de la voiture est largement répandue : 92 % des ménages sont équipés d'un véhicule et 49 % en ont deux ou plus. La population d'ouvriers et d'employés y est moins représentée que dans les intercommunalités plus rurales et plus éloignées des agglomérations de Brest et Quimper. Les revenus des intercommunalités jouxtant Brest Métropole Océane sont plutôt élevés : le revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation s'élève à 17 600 € en 2006 (16 700 € pour le Finistère). Les inégalités entre hauts et bas revenus y sont aussi moins marquées que dans le département. Les revenus les plus élevés du département se trouvent dans le Pays Fouesnantais (18 900 €). Dans ces quatre intercommunalités, comme dans Brest Métropole Océane et Quimper Communauté, plus de 6 ménages sur 10 sont imposables. Ce n'est pas le cas dans les 18 autres intercommunalités du Finistère où cette part varie de 45 % à 58 %.

Des intercommunalités en transition, à la croisée des chemins

Les intercommunalités du Pays de Landivisiau, de Lesneven et de la Côte des Légendes, de Châteaulin et du Porzay, du Pays Glazik, de l'Aulne Maritime et de la Région de Pleyben sont des espaces ruraux en transition. Leur densité de population est encore faible (inférieure à 75 habitants au km² en 2006, excepté dans la communauté de communes de Lesneven et de la Côte des Légendes : 127 hab/km²). Plus ou moins éloignées des agglomérations de Brest et Quimper, elles bénéficient de la généralisation de la mobilité et de la proximité de voies de déplacement, de prix du logement plus abordables pour accueillir des ménages plus modestes. Les intercommunalités les plus proches (Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes et Pays Glazik) sont devenues les secondes couronnes des agglomérations finistériennes, les autres sont susceptibles de le devenir. Ainsi, 39 % des actifs du Pays Glazik vont travailler à Quimper Communauté, et 23 % des actifs du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes travaillent sur le territoire de Brest Métropole Océane. Le lieu de travail des actifs est plus diversifié dans les autres intercommunalités. Par exemple, 43 % des actifs résidant dans l'Aulne Maritime y travaillent, les autres actifs se répartissent entre l'intercommunalité du Pays de Châteaulin et du Porzay (17 %), Brest Métropole Océane (13 %), Quimper Communauté (6 %) et du Pays de Lanterneau Daoulas (6 %). Parmi les travailleurs habitant la Région de Pleyben, 39 % y travaillent, 17 % vont sur le Pays de Châteaulin et du Porzay, 11 % à Quimper Communauté, et 9 % en Haute Cornouaille. Hormis pour les communes situées sur la baie de Douarnenez ou sur la côte nord-ouest, la part

des résidences secondaires est relativement faible dans ces communautés de communes.

L'importance de l'agroalimentaire

Des emplois endogènes se sont aussi développés dans ces intercommunalités, sauf dans la Région de Pleyben où aucun établissement de plus de 100 employés n'est installé. Le secteur agroalimentaire emploie plus de 15 % des actifs dans le Pays de Landivisiau, le Pays Glazik et celui de Châteaulin et du Porzay. Les principaux employeurs dans ce secteur sont Louis Gad (transformation de viandes de porc), Jean Caby (salaisons) dans le Pays de Landivisiau, et Doux (transformation de volailles) à Châteaulin. L'aire de l'Aulne Maritime est fortement industrialisée (près d'un emploi sur deux) ; Livbag (constructeur d'airbags) et Novatech Technologies (fabricant de cartes destinées à des clients de la Défense et des télécommunications) sont implantés à Pont-de-Buis-lès-Quimerch. L'avenir de ces territoires réside en grande partie dans leur capacité à stabiliser ou développer des emplois et des services diversifiés afin de maintenir la population locale sur place.

Des ménages jeunes aux revenus modestes s'y installent

Ces espaces sont relativement bien pourvus en main-d'œuvre. Dans toutes ces zones, le nombre d'actifs potentiels (20-59 ans) est au moins le double des personnes de 60 ans et plus. Toutefois, comparativement aux agglomérations brestoises et quimpéroises et aux quatre territoires périurbains et côtiers

précédemment présentés, les catégories de cadres et de professions intermédiaires y sont moins représentées. Dans ces zones, on relève environ 1 cadre ou profession intermédiaire pour 2 ouvriers ou employés (contre 3 sur 4 en moyenne dans les intercommunalités de Brest Métropole, de Quimper Communauté, du Pays d'Iroise, du Pays de Lanterneau Daoulas et du Pays Fouesnantais). Signe d'une nouvelle évolution de la démographie locale, ces territoires attirent prioritairement des ménages de jeunes actifs. Dans le Pays de Landivisiau, 63 % des arrivants depuis cinq ans ont entre 18 et 39 ans. Dans le Pays Glazik, cette proportion atteint 58 %. Les ménages constitués de couples avec enfant(s) sont plus fréquents que dans les espaces ruraux en fragilité. Les taux d'emploi des 15-64 ans de ces six territoires sont supérieurs à la moyenne départementale (63 %). Le Pays Glazik (73 %), le Pays de Landivisiau (71 %) et la Région de Pleyben (71 %) sont les trois territoires du département ayant les taux d'emploi les plus élevés. L'activité féminine y est aussi plus fréquente, en particulier dans le Pays Glazik et la Région de Pleyben.

L'évolution de la population depuis 1999 est sensiblement plus élevée que la moyenne départementale (de + 0,6 % dans le Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes à + 1,3 % dans le Pays Glazik). Les intercommunalités du Pays Glazik, de la Région de Pleyben et de l'Aulne Maritime ont les taux de variation de la population des moins de 20 ans les plus élevés du département : autour de + 2 % annuellement (+ 0,1 % dans le département).

Des territoires en fragilité

Les intercommunalités en fragilité se définissent par une population plus vieillissante que les intercommunalités en transition. Ces intercommunalités sont, par nombre d'habitants décroissant en 2006, Morlaix-Communauté, le Pays de Quimperlé, Concarneau Cornouaille, le Pays Bigouden Sud, le Pays de Douarnenez, le Pays Léonard, la Presqu'île de Crozon, le

Haut Pays Bigouden, la Haute Cornouaille, le Poher, la Baie du Kernic et le Yeun Ellez. Dans ces territoires, la part des 25-39 ans est en dessous de la moyenne départementale, celle des 40-54 ans en est proche et celle des plus de 55 ans est supérieure. Leur taux de dépendance économique en termes de ressources humaines - défini comme le rapport entre la population des 60 ans et plus et la

population active potentielle des 20-59 ans - est supérieur à 0,5, alors que ce taux est inférieur à 0,5 dans les territoires en transition. Le taux le plus faible se situe à Morlaix Communauté (0,52), le plus élevé dans le Pays Bigouden Sud (0,66). Le niveau élevé de cet indicateur met en évidence le constat de vieillissement de la population sur ces espaces. Dans le département, celui-ci est égal à 0,47.

Sur la période 1999-2006, la dynamique démographique de ces territoires est tout juste positive, portée par un solde migratoire qui compense les pertes naturelles liées à l'excédent des décès sur les naissances. Seul le Pays de Douarnenez reste dans une évolution négative (-0,2 en moyenne annuelle). Parmi la population arrivée dans ces territoires depuis cinq ans, la part des 18-39 ans n'en excède pas la moitié. La part des plus de 55 ans parmi les entrants varie de 17 % dans le Pays de Quimperlé à 27 % dans le Pays Bigouden Sud. Or, elle ne dépasse jamais 14 % dans le groupe des intercommunalités en transition. Les taux d'emploi des 15-64 ans sont faibles, en particulier dans les intercommunalités du Pays Bigouden Sud, de la Presqu'île de Crozon et du Yeun Ellez. La proportion de ménages avec deux voitures ou plus est généralement plus faible que dans les territoires en transition : inférieure à 40 %, excepté dans le Haut Pays Bigouden (42 %), et le Pays de Quimperlé (41 %). Cette proportion est au moins égale à 40 % dans toutes les intercommunalités en transition.

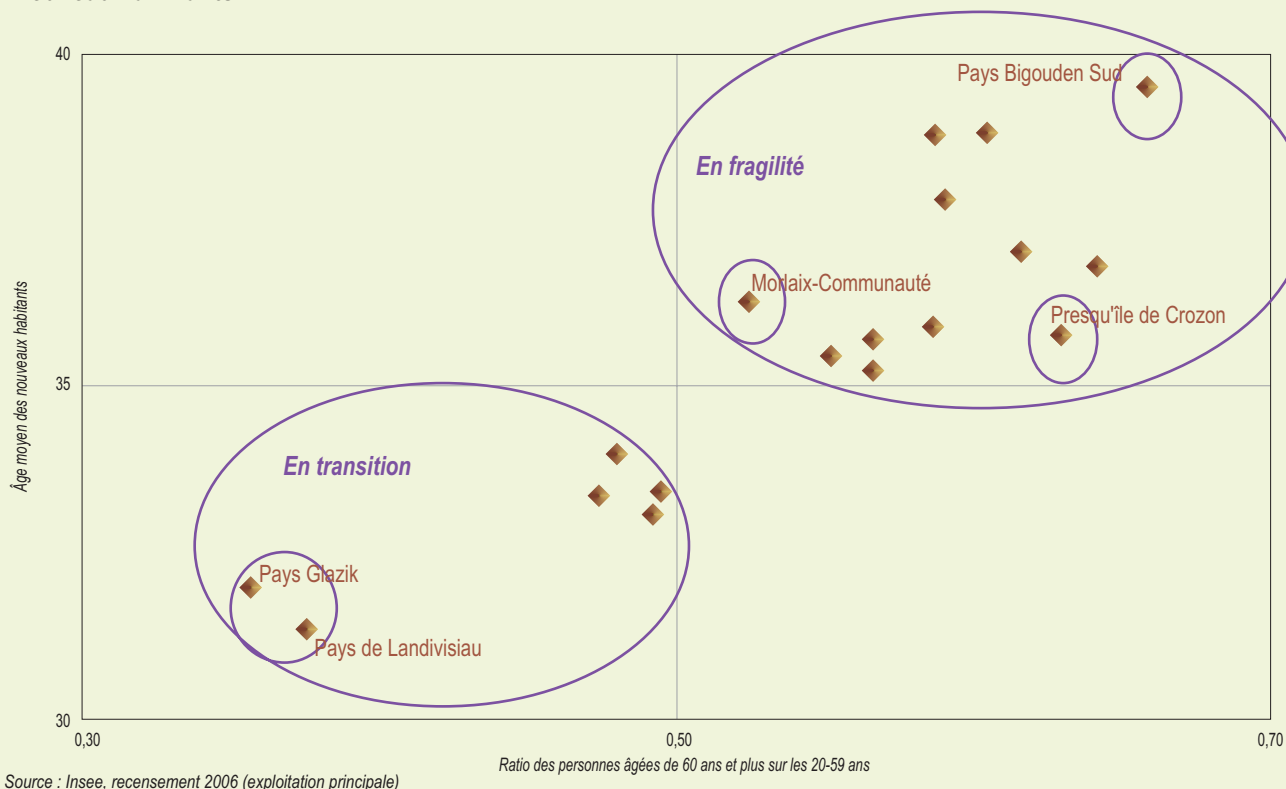
Ces territoires sont cependant hétérogènes. Des contrastes sont marqués entre la bande littorale et l'intérieur des terres, et en fonction de la présence ou non d'un pôle d'emploi. En dehors des pôles, les zones les plus densément peuplées sont situées sur le littoral. L'activité foncière et le prix du foncier des communes littorales sont aussi plus importants, mais n'atteignent pas le niveau de celles des communes périurbaines du sud quimpérois et de l'ouest brestois. La part des résidences secondaires dans toutes les communes dotées d'une façade maritime est importante. Dans la Presqu'île de Crozon et le Pays Bigouden Sud, la part des résidences secondaires est élevée. Ceci contribue à une artificialisation des sols plus importante : 19 % dans le Pays Bigouden Sud et 11 % dans la Presqu'île de Crozon en 2006 (contre 8 % dans le département selon les données satellitaires produites par Corine Land Cover). Dans les terres, les ménages ont des revenus plus faibles, en particulier dans les intercommunalités rurales de Yeun Ellez et de la Haute Cornouaille.

Des pôles d'emploi pour retenir les actifs

Lorsqu'un pôle d'emploi est présent sur le territoire, la part des actifs résidant et travaillant dans le territoire est alors relativement importante. Près de 4 actifs sur 5 vivent et travaillent à Morlaix-Communauté. C'est le cas de plus de 7 actifs sur 10 dans le Pays Léonard, de plus de 6 actifs sur 10 dans les Pays de Quimperlé, Bigouden Sud et de Douarnenez et de 6 actifs sur 10 à Concarneau Cornouaille. Le pôle d'emploi rural de Carhaix-Plouguez attire des actifs résidant à l'extérieur du Poher. Le nombre d'actifs travaillant dans le Poher est supérieur de 28 % au nombre d'actifs occupés y résidant. Le Pays de Quimperlé est le territoire ayant le plus de liens avec des communes hors du Finistère. Près d'un actif occupé sur cinq travaille dans le Morbihan.

Diverses industries agroalimentaires structurent ces intercommunalités. Mais la concentration de l'emploi dans quelques grands

Les territoires finistériens en transition plus jeunes que les territoires en fragilité, y compris pour leurs nouveaux arrivants



Lecture : dans le Pays de Landivisiau, on dénombre 38 personnes de 60 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 59 ans. La moyenne d'âge des habitants qui n'y résidaient pas 5 ans auparavant est de 31,3 ans. Dans le Pays Bigouden Sud, on dénombre 66 personnes de 60 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 59 ans. La moyenne d'âge des habitants qui n'y résidaient pas 5 ans auparavant est de 39,5 ans.

établissements peut, en raison de cette dépendance, renforcer le constat de fragilité du territoire. Les établissements agroalimentaires les plus grands sont ceux du groupe Bigard à Quimperlé et des abattoirs Jeffroy-Socopa de Châteauneuf-du-Faou. En dehors du tourisme, l'emploi dans la Presqu'île de

Crozon est fortement dépendant de la Défense avec la base aéronautique et l'école navale situées à Lanvéoc, et la base opérationnelle des sous-marins nucléaires de l'île Longue. L'emploi dans le Pays Léonard résulte en partie du développement du pôle portuaire de Roscoff et des services de

santé. La société de transports maritime BAI Brittany Ferries à Roscoff emploie environ 1 400 salariés et le centre héliomarin autour de 500 salariés.

Deux territoires vieillissants en déclin : le Cap Sizun et les Monts d'Arrée

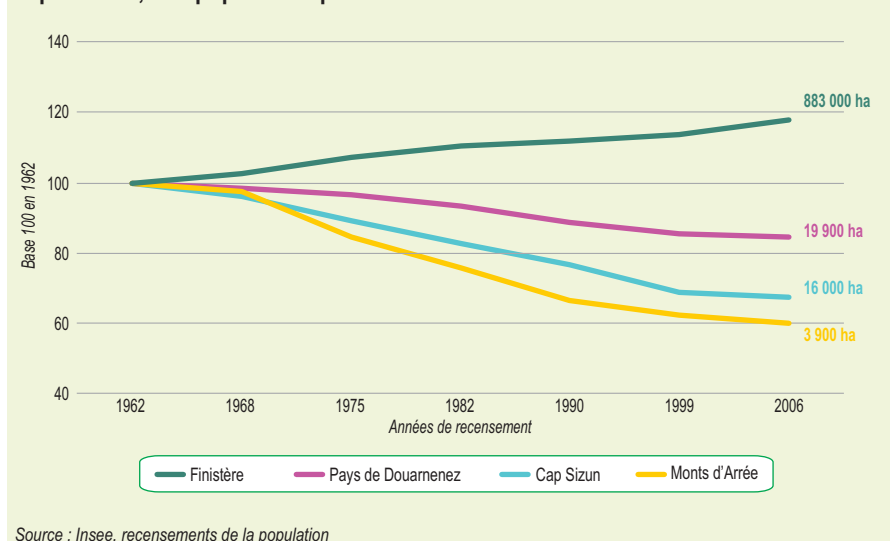
Le Cap Sizun et les Monts d'Arrée sont les deux intercommunalités du Finistère qui présentent, en termes démographique comme en termes économique, les signaux les plus préoccupants du département. Ce sont les seuls territoires (avec celui de Douarnenez) où la population a continuellement baissé de 1962 à 2006. Le solde migratoire est certes positif sur la dernière période 1999-2006, mais cela est dû à l'arrivée de personnes plutôt âgées. Respectivement, 40 % et 32 % des entrants ont 55 ans ou plus dans les Monts d'Arrée et le Cap Sizun, contre 14 % dans les intercommunalités finistériennes. Seuls 6 % des arrivants ont entre 18 ans et 24 ans. Le dépeuplement de

ces espaces s'accompagne du vieillissement de la population : il y a deux fois plus de personnes âgées de 60 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans. Dans les Monts d'Arrée, 1 personne sur 8 a déjà 80 ans ou plus. Vieillesse et isolement vont souvent de pair. Ainsi, respectivement 28 % et 34 % des ménages du Cap Sizun et des Monts d'Arrée sont constitués de personnes vivant seules et ne travaillant pas. A contrario, seulement 1 ménage sur 8 est biactif avec enfant(s), contre 1 ménage sur 5 dans le Finistère. Un tiers des logements ne sont pas affectés à l'habitation principale : ce sont des résidences secondaires ou des logements vacants.

Des emplois en rapport avec les personnes âgées

L'accompagnement des personnes âgées influe sur les emplois proposés dans ces intercommunalités. Dans le Cap Sizun, parmi les six plus grands établissements employeurs, cinq sont des établissements d'accueil de personnes âgées. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Mont Le Roux à Huelgoat est le principal employeur dans les Monts d'Arrée. Excepté l'établissement du groupe Imerys qui exploite le site d'extraction de kaolin à Berrien, aucun établissement industriel de plus de 20 salariés n'est installé dans ces territoires. Les actifs ne représentent que 36 % de la population résidante, contre 44 % dans le Finistère. Les emplois situés sur ces territoires sont en nombre insuffisant : le nombre d'actifs y travaillant est inférieur au nombre d'actifs qui y résident. Près de 4 actifs sur 10 parcourent plus de 15 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Ces territoires se distinguent par des niveaux de revenus faibles et une part importante des pensions et retraites dans les revenus. La proportion de cadres et professions intermédiaires est aussi plus faible qu'ailleurs.

Depuis 1962, une population qui diminue dans trois intercommunalités finistériennes

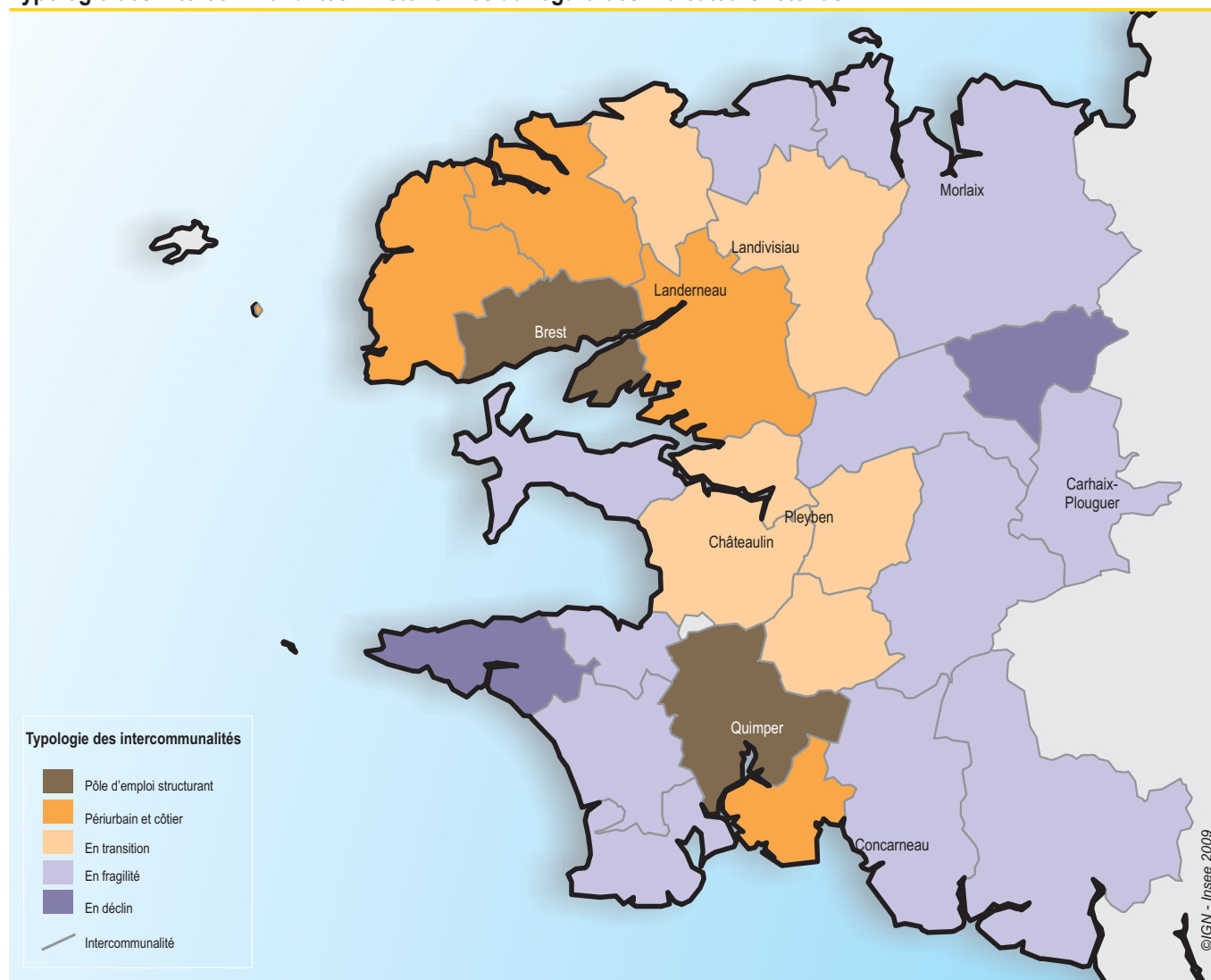


Source : Insee, recensements de la population

Lecture : trois intercommunalités dans le Finistère ont perdu régulièrement de la population depuis 1962 : le Pays de Douarnenez classé dans la catégorie des territoires "en fragilité", les Monts d'Arrée et le Cap Sizun classés dans les territoires "en déclin".

Typologie des intercommunalités

Typologie des intercommunalités finistériennes au regard des indicateurs retenus



Quelques indicateurs des intercommunalités finistériennes

	Population totale	Densité de population (hab/km ²)	Soils artificialisés (en %)	Taux annuel d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (en %)	Logements commencés entre 1999 et 2006 par rapport aux logements de 1999 (en %)	Âge moyen des nouveaux habitants de l'intercommunalité	Indépendance économique (20-59 ans sur 60 ans et plus)	Indice de jeunesse (moins de 20 ans sur 65 ans et plus)	Nombre de cadres et professions intermédiaires sur nombre d'ouvriers et d'employés	Actifs résidant et travaillant dans la même intercommunalité (en %)	Ménages avec 2 voitures et plus (en %)
Pôles d'emploi structurants											
Brest Métropole Océane	210 117	962	34	-0,23	6	29	2,81	1,63	0,75	85	28
Quimper Communauté	86 162	306	15	0,53	12	32	2,59	1,44	0,78	76	34
Périurbains et côtiers											
Pays de Landerneau Daoulas	44 392	120	7	1,03	14	32	2,78	1,81	0,74	45	49
Pays d'Iroise	43 267	136	11	1,51	18	35	2,33	1,61	0,77	37	49
Pays des Abers	37 226	137	10	1,37	19	33	2,50	1,71	0,58	37	49
Pays Fouesnantais	26 263	202	18	2,28	20	38	1,90	1,15	0,79	40	46
Territoires en transition											
Pays de Landivisiau	30 255	75	6	0,84	13	31	2,67	1,55	0,45	61	46
Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes	25 712	127	9	0,58	13	34	2,08	1,28	0,49	48	46
Châteaulin et du Porzay	15 725	60	4	0,79	10	33	2,03	1,06	0,53	58	40
Pays Glazik	10 150	63	3	1,33	15	32	2,80	1,72	0,54	39	47
Aulne Maritime	7 203	70	5	1,25	9	33	2,11	1,18	0,51	43	42
Région de Pleyben	6 685	38	2	0,92	8	33	2,02	1,19	0,52	39	43
Territoires en fragilité											
Morlaix-Communauté	63 926	94	6	0,39	10	36	1,91	1,04	0,61	79	38
Pays de Quimperlé	50 958	84	6	0,48	12	35	1,81	1,02	0,49	66	41
Concarneau Comouaille	48 930	132	8	0,71	13	38	1,69	0,97	0,50	60	37
Pays Bigouden Sud	36 274	217	19	0,67	11	40	1,52	0,86	0,54	65	37
Pays de Douarnenez	19 890	189	7	-0,19	6	37	1,62	0,84	0,51	66	30
Pays Léonard	19 868	176	11	0,46	13	39	1,65	0,90	0,53	72	35
Presqu'île de Crozon	16 697	86	10	0,78	13	36	1,59	0,86	0,52	75	34
Haut Pays Bigouden	16 368	78	4	1,13	13	36	1,77	0,99	0,51	35	42
Haute Cornouaille	14 934	36	2	0,19	5	37	1,56	0,81	0,34	56	36
Pohier	14 136	58	3	0,17	7	39	1,70	0,91	0,50	77	34
Bate du Kernic	12 268	92	5	0,71	11	36	1,71	0,95	0,48	51	38
Yeun Ellez	4 454	19	1	0,58	4	35	1,77	0,98	0,50	39	32
Territoires en déclin											
Cap Sizun	16 010	90	7	-0,24	9	42	1,15	0,55	0,40	57	34
Monts d'Arée	3 853	22	2	-0,54	3	47	1,06	0,51	0,34	53	33
Finistère	883 001	131	8	0,50	11	34	2,14	1,24	0,63	65	37

Source : Insee, recensements de la population, MEDDM, Sdadet 1999-2006, UE, Iken, Corinne Land Cover 2006

Lecture : les intercommunalités sont classées selon la typologie retenue, puis par taille de population.

Pour chaque indicateur, les trois valeurs les plus fortes sont en fond vert, les trois valeurs les plus basses en fond orange.

Typologie des communes

L'analyse communale, avec des indicateurs démographiques et socioéconomiques proches de ceux utilisés pour les intercommunalités, permet d'affiner l'étude des territoires. En effet, les intercommunalités comprennent des communes avec des profils différenciés et les indicateurs, calculés au niveau intercommunal, masquaient ces disparités. L'analyse qui suit, met en évidence l'effet littoral, difficilement appréhendable au niveau intercommunal. Elle permet aussi de délimiter plus précisément les aires d'influence des agglomérations de Brest et Quimper.

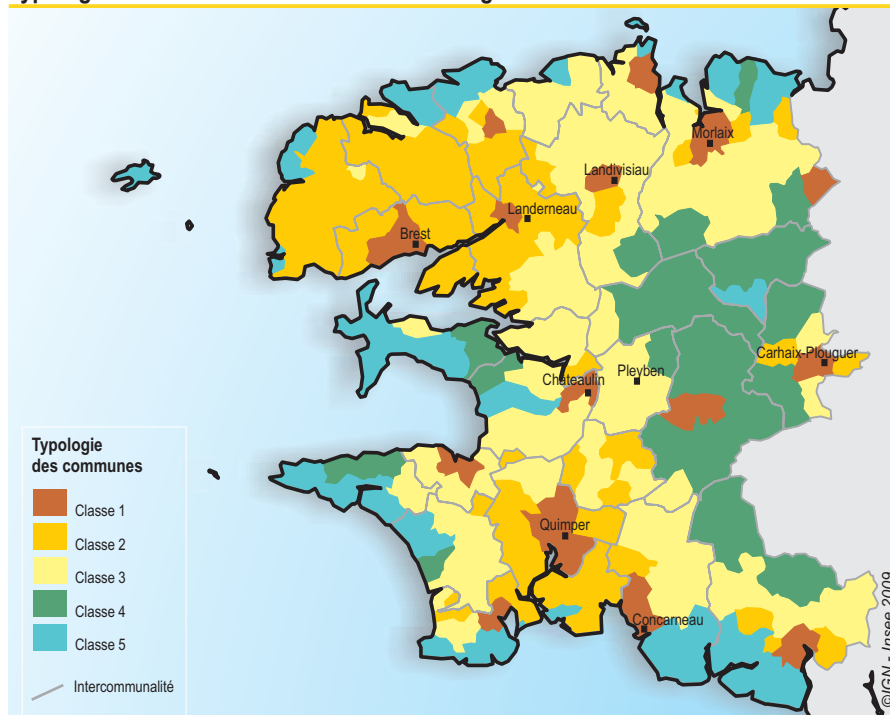
Classe 1

La première classe comprend 16 communes dont 9 villes-centres de pôle urbain et 4 pôles d'emploi rural. Il s'agit de communes ayant une plus faible proportion de ménages propriétaires que la moyenne départementale (46 % à Brest et 49 % à Morlaix par exemple, contre 69 % dans le département). Le nombre d'emplois dans ces communes est supérieur au nombre d'actifs y résidant. De ce fait, une forte proportion d'actifs travaille et vit dans la même commune. La proportion de ménages avec deux voitures ou plus est faible. Le nombre d'habitants, la densité et l'artificialisation des sols sont globalement plus élevés dans ces communes qu'ailleurs. La part des 18-24 ans y est aussi plus importante.

Classe 2

La deuxième classe comprend, pour l'essentiel, les communes banlieues ou périurbaines des villes de Quimper et Brest. Elle comprend aussi quelques communes autour de pôles de moindre envergure (par exemple, Sainte-Sève, Garlan et Plouégat-Guérand près de Morlaix, ou encore Le Trévoux, Baye et Rédené près de Quimperlé). Ces communes se caractérisent par des évolutions de population positives et continues depuis 1968, ainsi qu'un solde naturel élevé sur ces dernières années. En conséquence, la part des logements construits avant 1975 y est plus faible qu'ailleurs et l'intensité de construction de logements neufs plus élevée. Dans ces communes, on rencontre plus fréquemment des familles avec enfants. Le nombre de personnes par ménage est élevé. La part des enfants et celle des adultes de 25-54 ans sont globalement plus importantes que sur le département. Celles de 65 ans et plus sont, à l'inverse, plus faibles et peu de nouveaux habitants ont 55 ans ou plus. Dans ces communes, les revenus des ménages et la part des cadres et professions intermédiaires sont plutôt élevés. Les actifs travaillent plus rarement dans leur commune et effectuent des trajets plutôt courts pour se

Typologie des communes finistériennes au regard des indicateurs retenus



Source : Insee

rendre à leur travail (inférieurs à 15 kilomètres). Les ménages sont plus souvent équipés d'au moins deux voitures.

Classe 3

Les communes de la troisième classe ont approximativement les caractéristiques des territoires en transition relevés au niveau des intercommunalités. La proportion de jeunes adultes (entre 18 et 34 ans) est relativement élevée. Les nouveaux habitants sont aussi plus jeunes. Globalement, la part des actifs dans la population totale, ainsi que les taux d'emploi, sont plus élevés que dans les communes des autres classes. Par ailleurs, les ménages résidant dans ces communes ont des revenus relativement modestes et des qualifications plus faibles. La fonction résidentielle est importante. Le plus souvent, la proportion de logements secondaires est faible et le nombre d'emplois inférieur au nombre de travailleurs y résidant. La densité et l'artificialisation des sols y sont faibles.

Classe 4

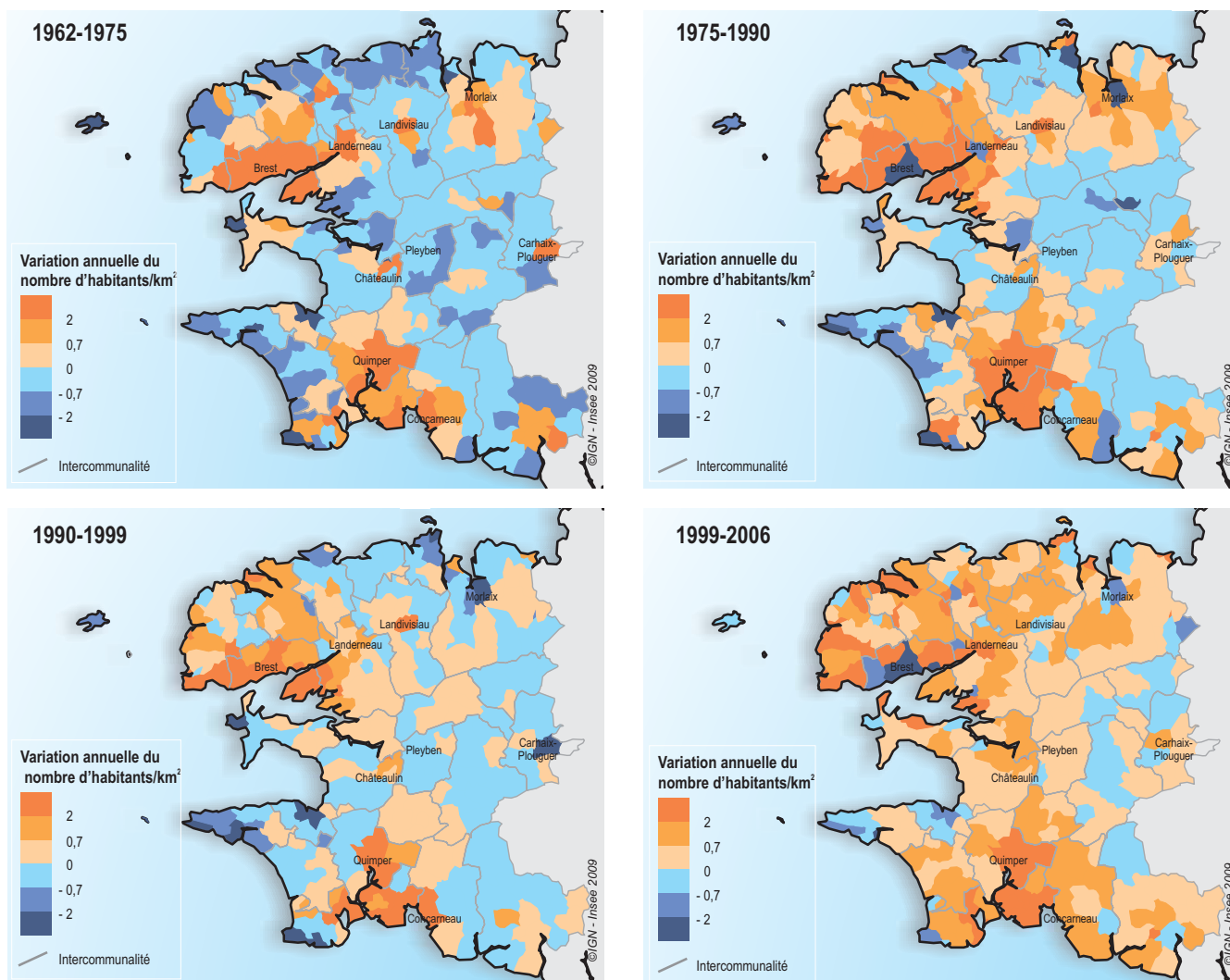
Ce groupe de communes est majoritairement composé de communes rurales du centre du Finistère avec une faible densité de population. Ce sont des communes avec une population âgée. Le solde naturel est négatif sur la période 1999-2006. De 1968 à 1999, ces communes ont globalement perdu des habitants. Le parc de

logements est ancien et l'intensité de construction faible. On y trouve plus de personnes isolées. Les revenus des ménages sont plus faibles que dans les autres zones.

Classe 5

La cinquième classe est composée de 46 communes littorales auxquelles s'ajoutent les communes de Lanmeur (près de Morlaix) et de Huelgoat et Locmaria-Berrien (dans les Monts d'Arrée). Comme le groupe précédent, ces communes ont une population âgée et la population a le plus souvent diminué entre 1968 et 1999. La classe d'âge 55-64 ans dans la population y est encore plus importante. Elles bénéficient de peu de migrations d'actifs. Les nouveaux habitants de ces communes sont âgés : 28 % ont 55 ans ou plus, alors que seulement 14 % des nouveaux habitants des communes finistériennes sont dans cette tranche d'âge. Ces communes littorales ont une densité de population et une artificialisation des sols relativement élevées. Plus de 13 % des sols de l'ensemble de ces communes sont artificialisés, contre moins de 8 % sur le département, selon les données photographiques de Corine Land Cover 2006. Ces communes se distinguent aussi par une proportion de résidences secondaires plus élevée qu'ailleurs. Les revenus des ménages y résidant sont plus élevés que dans les communes rurales de l'intérieur.

Variation annuelle de la densité de population des communes finistériennes de 1962 à 2006



Source : Insee, recensements de la population
Les quatre graphiques sont à la même échelle.

Dans les années soixante jusqu'au milieu des années soixante-dix, les pôles urbains, plus particulièrement ceux de Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé, se sont densifiés au détriment des zones rurales, qu'elles soient littorales ou dans les terres.

Au cours des années quatre-vingts, les villes-centres de Brest et Morlaix ont perdu de la population. La croissance démographique s'est étendue aux communes devenues périurbaines à Brest et Quimper. Les communes sur l'axe Brest-Landivisiau-Morlaix connaissent toutes une évolution positive, au contraire de celles du littoral nord entre Plouguerneau et Saint-Pol-de-Léon. L'exode rural dans le centre Finistère a continué.

Dans les années quatre-vingt-dix, la désertification des campagnes a continué à un rythme moindre. Les communes de l'axe Quimper-Châteaulin-Brest ont gagné de la population alors que celles localisées entre Landivisiau et Morlaix en ont perdu. Les plus fortes variations positives de densité sont dans le sud quimpérois et dans les communes littorales en périphérie de Brest.

Un basculement s'est opéré dans les années 2000 pour un grand nombre de communes rurales qui passent d'une variation de densité de population négative à une variation positive. Seules les communes à l'extrémité du Cap Sizun, de l'intercommunalité de Douarnenez, de la pointe de Penmarc'h et

certaines communes du centre-Finistère continuent de se dépeupler. De Treffiagat à Clohars-Carnoët, toutes les communes du littoral sud se densifient. Les communes de la baie d'Audierne appartenant au Haut Pays Bigouden gagnent enfin de la population. À l'inverse, la ville de Brest, qui avait stoppé son recul démographique entre 1990 et 1999, perd à nouveau des habitants.

Méthodologie de la typologie des communes

Les résultats présentés ici proviennent de l'utilisation de méthodes d'analyse multivariées. Le regroupement des communes en cinq classes a été obtenu en utilisant une classification ascendante hiérarchique, après une analyse en composantes principales préalable.

Les variables introduites pour cette analyse, sauf mention contraire, sont issues des recensements de la population. Ce sont les suivantes :

- densité 2006 et populations communales ;
- part des sols artificialisés (source : Corine Land Cover 2006) ;
- évolution annuelle de la population sur les périodes 1968-1982 et 1982-1999 ;
- taux annuel d'évolution de la population au titre du solde naturel et taux annuel d'évolution de la population au titre du solde migratoire apparent sur la période 1999-2006 (source : état civil et recensements de la population) ;
- structure par âge de la population (0-17 ans, 18-24 ans, 25-39 ans, 40-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus) ;
- part des habitants de la commune ne résidant pas dans la commune 5 ans auparavant (5 ans et plus).
- proportion de 55 ans et plus dans les nouveaux habitants de la commune ;
- part des actifs de 15-64 ans dans la population totale ;
- taux d'emploi des 15-64 ans ;
- distance au lieu de travail (en 3 classes : même commune, moins de 15 km, plus de 15 km) ;
- nombre d'actifs occupés au lieu de travail rapporté au nombre d'actifs occupés résidant dans la commune ;
- nombre de cadres ou professions intermédiaires pour 100 ouvriers ou employés résidant dans la commune ;
- revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation (source : revenus fiscaux des ménages 2006) ;
- part des habitations principales construites avant 1975 dans le parc des résidences principales construites avant 2004 ;
- logements commencés entre 1999 et 2006 sur les logements présents en 1999 (source : Sitedel et recensement de la population 1999) ;
- part des logements à usage d'habitation principale dans l'ensemble du parc ;
- proportion de ménages propriétaires ;
- proportion de ménages avec 2 voitures ou plus ;
- nombre moyen de personnes par ménage.

La prise en compte de ces différents indicateurs permet de distinguer plusieurs groupes de communes relativement homogènes. L'analyse présentée repose sur une partition en cinq classes. Elle complète les résultats présentés au niveau des intercommunalités.